



DÉTECTEUR DE FUMÉE OPTIQUE

ALIMENTÉ PAR BATTERIE | MODÈLE 2030-DSR

DÉTECTEUR DE FUMÉE À PILES AVEC FONCTION DE CONTRÔLE « SILENCE »



Présentation et fonctionnalités clés

Détecteur de fumée à piles utilisant un capteur optique. Ce détecteur est doté d'une fonction « silence » permettant de désactiver temporairement les alarmes intempestives (par exemple, celles provoquées par la cuisson ou la vapeur).

- Technologie de détection optique de la fumée
- Fonctionne sur piles – Pile 9 V incluse
- Fonction « silence » permettant de désactiver temporairement les alarmes intempestives (par exemple, celles provoquées par la cuisson ou la vapeur)
- Fonction mémoire d'alarme informant l'utilisateur d'un déclenchement antérieur suite à la détection d'un danger, même si celui-ci a disparu
- Garantie : 3 ans

Spécifications techniques

Généralités

Type de capteur :	Optique
Alimentation principale :	Pile 9 V (fournie)
Niveau de sortie sonore :	85 dB (A) à 3 mètres
Options de montage :	Montage au plafond ou au mur recommandé
Plage de température de fonctionnement :	0 °C à 40 °C
Plage d'humidité :	Jusqu'à 93 % HR (sans condensation)
Stockage et transport :	-20 °C à 60 °C, 5 % à 95 % HR (sans condensation)

Poids et dimensions

Dimensions de l'alarme :	101 x 38 mm
Poids de l'alarme (sans les piles) :	93 g
Quantité par carton :	6 unités

Certifications/Homologations

EN14604:2005
Fabriqué selon la norme ISO 9001



Garantie

Garantie constructeur de 3 ans